

CONCERNE

Electricien chargé :

- d'assurer en sécurité des travaux, des dépannages, interventions ou essais,
- d'assurer des consignes sur des installations et équipements électriques au voisinage ou en présence de tension dans le respect des prescriptions NFC 18-510.

PRÉREQUIS

Avis d'aptitude médical.

Personnel ayant des connaissances de base en électricité ou salarié avec une bonne expérience pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NFC 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.
- S'assurer de l'aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et situations d'entreprise.
- Être capable de connaître le risque électrique.

DURÉE

3 jours

SANCTION

Avis après formation

PÉDAGOGIE

Alternance théorie et pratique.

Manipulation sur équipements BT.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :

Pôle 2000 - Rue des Entrepreneurs
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :

33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :

949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

Présentation de la procédure d'habilitation selon la publication UTE NFC 18-510 en relation avec les domaines de tension.

Évaluation des risques

Effets physiopathologiques du courant électrique

Exemples d'accidents - contact direct, indirect, court-circuit

Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Généralités

Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas

Intérêt des verrouillages et des interverrouillages

Les ouvrages électriques - Les opérations

Les zones d'environnement - Les documents écrits

Appareils électriques amovibles et portatifs à main

Les différents symboles d'habilitation

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Opérations et travaux en basse tension

Consignation et déconsignation en BT selon la mission

Travaux dans l'environnement de pièces nues sous tension BT

Évaluation des risques - Procédures à mettre en œuvre

Interventions en BT - Interventions de dépannage et connexion

Opération d'entretien avec présence de tension

La sécurité lors des opérations de mesurage

Tests et travaux pratiques

Contrôle des connaissances - test d'évaluation théorique et pratique

Avis pour la définition du titre d'habilitation électrique délivré par l'entreprise.

OPTION : opérations en haute tension, travaux et opérations particulières

Accéder à la [brochure INRS](#)

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry